AC1 - MONUMENTS HISTORIQUES

- Monument historique classé
- Monument historique inscrit

- Périmètre de protection des monuments historiques

AC2 - PROTECTION DES SITES

- Servitude de protection des sites et des monuments naturels classés
- Servitude de protection des sites et des monuments naturels inscrits

AC3 - RESERVE NATURELLE REGIONALE ET NATIONALE

- Réserve naturelle nationale ou régionale

AS1 - CONSERVATION DES EAUX

- Périmètre de Protection Immédiate
- Périmètre de Protection Rapprochée

SUP1 - CANALISATIONS DE TRANSPORT

- Servitude d'Utilité Publique autour des canalisations de transport de matières dangereuses

PM1 - PLAN DE PREVENTION DES RISQUES

- Anciennes carrières, article L562-6 du code de l'environnement
- Plan de Prévention des Risques d'Inondations
- Plan de Prévention des Risques (Multirisque)

PT3 - TELECOMMUNICATIONS

- Servitudes attachées aux réseaux de télécommunication

FONDS DE CARTE

- Limites de communes
- Bâtiment
- Piste d'aérodrome

RESEAU ROUTIER

- Autoroute
- Nationale
- Départementale
- Autre

Pour des raisons de sécurité, les tracés des servitudes I3 (GRTGAZ) ne figurent plus sur le plan.

CONDITIONS D'UTILISATION DES SUP1:
définies dans la convention entre la DRIEE et la DDT 95 en date du 6 novembre 2015

Édition graphique issue d'un plan de détail informatisé ; elle ne peut être reproduite, ni utilisée à quelques fins que ce soit, et notamment commerciale, sans autorisation préalable et écrite du [des] transporteur(s) concerné(s).
La position de l'ouvrage représenté ne permet pas de s'affranchir des obligations réglementaires relatives aux travaux à proximité d'ouvrages enterrés (articles R554-1 à R554-38 du code de l'environnement et leurs arrêtés d'application).
Pour tous travaux à proximité des canalisations de transport ainsi cartographiées, il est obligatoire d'effectuer auprès du [des] transporteur(s) concerné(s), une déclaration de travaux (DT) ou une déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT) conformément aux articles R554-21 et R554-25 du code de l'environnement.

Sources : ©IGN-BDTOPO®2016 ; DRIEE-IF ; DDT95 (SUP_04_2016)
Auteur : DDT95/BVATIPG
Date :26 septembre 2016

COMMUNE DE La Roche-Guyon- Partie SUD
SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

N° INSEE : 95523 **Echelle : 1/5000**

100 0 100 200
Mètres
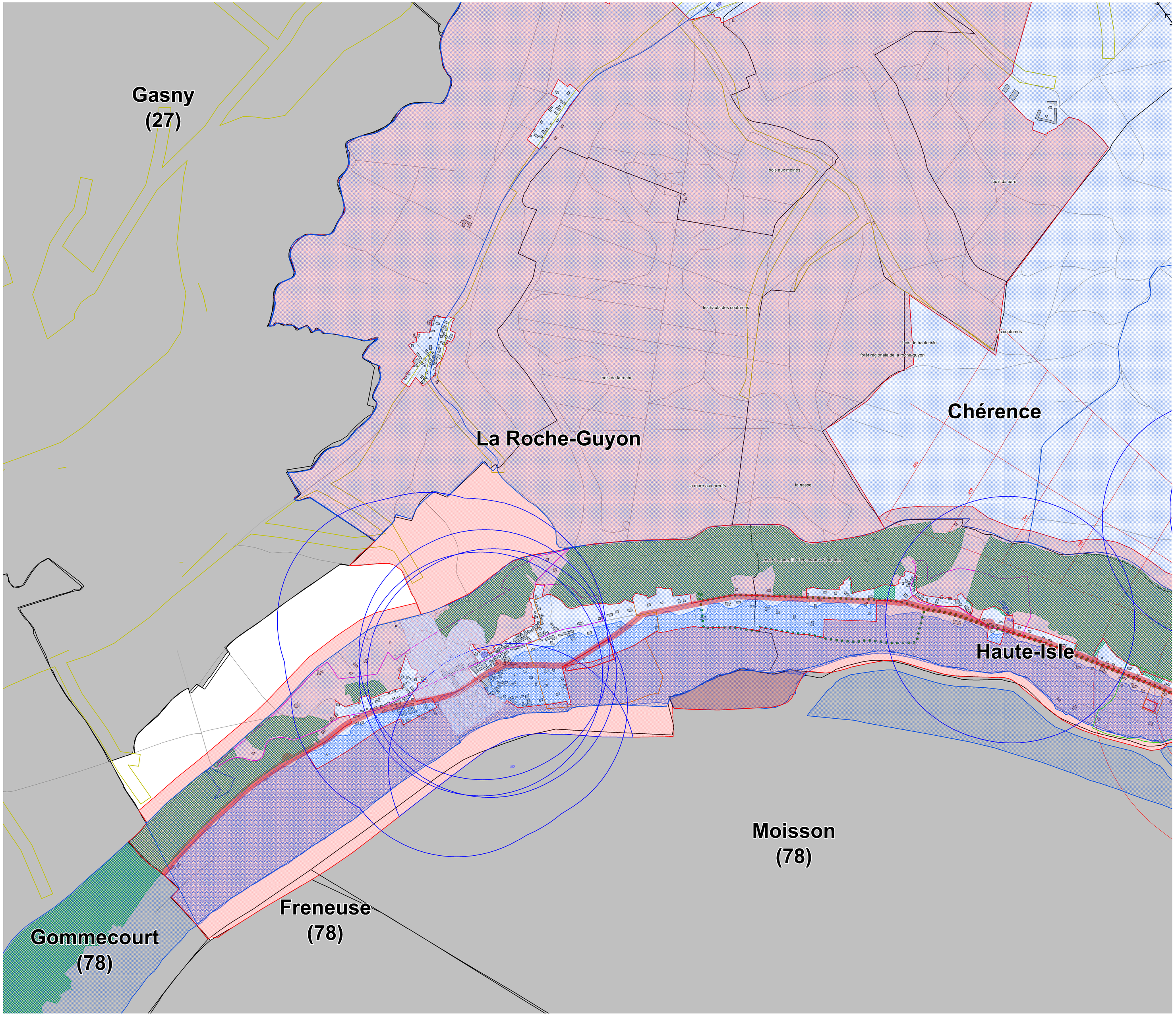
16_06_2214